



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de Sociologie

**Association Internationale des Sociologues de Langue Française
(AISLF)**

en collaboration avec l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis

Colloque international

 **Les Vocations Actuelles
de la Sociologie Francophone**

18-20 Avril 2007

Résumés des communications



CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

LA SOCIOLOGIE ET LA CONSTRUCTION DU CHAMP SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE

par **Pierre-Fidèle NZE-NGUEMA**

Professeur des universités, Recteur de l'Université Omar Bongo, Libreville, Gabon

Nous voulons montrer dans notre communication comment s'élabore, en Afrique, un champ scientifique, celui des sciences humaines et sociales à partir de deux logiques, de deux formes de capital, qui se réciproquent: le capital scientifique et le capital temporel. Le premier, qui renvoie à la reconnaissance des pairs, est exposé à la contestation ; le second témoigne de l'emprise que le pouvoir institutionnel peut exercer sur le travail de recherche du sociologue.

Université Omar Bongo
BP 4114
LIBREVILLE, Gabon
Tél : [241] 06 24 92 88
Courriel : <leopardhera_2001@yahoo.fr>

LES IMPOSTURES SOCIOLOGIQUES

par **Claude JAVEAU**

Professeur émérite de sociologie, Université libre de Bruxelles, Belgique

Sous couvert de sciences sociales, la réification du sujet est devenue l'ordinaire de leurs théoriciens et praticiens de divers horizons. Quand elle n'est pas au service de la commande institutionnelle, la sociologie se fait le chantre du monde tel qu'il va, vu du petit bout de la lorgnette. La mise en perspective politique se limite souvent à quelques dénonciations rhétoriques. Ce qui est mis en suspens, sous couvert d'une fallacieuse "neutralité axiologique", c'est le tragique essentiel de la condition humaine; et les moyens par lesquels les systèmes de domination, avec obstination, s'emploient à le produire et le reproduire, fût-ce en se conformant à l'"air du temps".

Université Libre de Bruxelles
Avenue F.D. Roosevelt 50 CP124
B - 1050 BRUXELLES, Belgique
[32] (2) 650 34 98 (téléphone professionnel)
cjaveau@ulb.ac.be

À QUOI SERT LA SOCIOLOGIE ?

par **Bernard LAHIRE**

Professeur de sociologie, École Normale Supérieure, Lyon, France

À quoi sert la sociologie ? À qui sert la sociologie ? La sociologie doit-elle nécessairement servir à quelque chose ? Ou, pour poser autrement la question, à quoi ne doit-elle surtout pas servir ? Et si la sociologie doit avoir une quelconque utilité, quelle doit en être la nature : politique (sociologue-expert, sociologue-conseiller du prince, sociologue donnant des armes de luttés aux dominés de toute nature), thérapeutique (la sociologie comme socio-analyse et moyen de diminuer ses souffrances au moyen de la compréhension du monde social et de ses déterminismes), cognitive (la sociologie comme savoir n'ayant d'autre objectif que celui d'être le plus rationnel et le plus largement fondé empiriquement) ?

ENS Lettres et Sciences Humaines
15, parvis René Descartes BP 7000
F - 69342 LYON Cedex, France
[33] (0) 4 37 37 61 76 (téléphone professionnel)
Bernard.Lahire@ens-lsh.fr

**LA SOCIOLOGIE EN AFRIQUE CENTRALE :
ÉTATS DES LIEUX, PROBLÈMES ET PERSPECTIVES**

par Valentin NGA NDONGO

Chef du Département de Sociologie-Anthropologie, Université de Yaoundé I, Cameroun

La présentation porte sur la sociologie en Afrique Centrale : état des lieux de l'enseignement et de la recherche, pays par pays, et analyse des problèmes, notamment politiques, que rencontre cette science dans la sous-région concernée, des indépendances à nos jours. Globalement, on peut dire qu'en Afrique centrale, la sociologie est une réalité et qu'elle connaît même, par-delà la diversité et l'inégalité des situations particulières, une certaine vitalité, comme au Cameroun.

Il reste pour les États à transcender les complexes, les rivalités et les conflits de tous ordres qui hypothèquent le développement rapide, intégré et harmonieux de la sociologie dans une région qui, dès les années 1960, apparaît, avec les travaux de Georges BALANDIER, comme un laboratoire vivant des mutations à l'œuvre dans les sociétés africaines postcoloniales.

Université de Yaoundé, Cameroun
nganvale@yahoo.fr

PASSER UN NOUVEAU CAP DANS LA FORMATION AUX MÉTIERS DE SOCIOLOGUES
par Armel HUET

Professeur de sociologie à l'Université de Rennes 2, France

La sociologie vit aujourd'hui une situation paradoxale : elle peine d'une part à trouver des débouchés à ses étudiants et à définir son « utilité sociale » à travers les compétences auxquelles elle est sensée préparer, alors que la demande concernant ses contributions possibles est très importante, très étendue et que les missions qu'elle pourrait et devrait assurer sont souvent prises en charge par d'autres disciplines et formations occupant le terrain des sociologues absents. Comment expliquer une telle carence alors que l'expérience a suffisamment démontré l'ampleur de la demande sociale, sa variété sollicitant des compétences différentes et nouvelles, et donc la place que la sociologie peut prendre dans la société, sans oublier l'intérêt qu'elle représente pour le renouvellement de la discipline, de ses interrogations, de ses méthodes, de ses techniques ? La formation, malgré ses adaptations récentes (DESS, masters, licences professionnelles), peut-elle continuer à configurer la formation des étudiants en sociologie comme s'ils allaient devenir demain principalement chercheurs et universitaires, alors que ceux-ci ne constituent qu'une partie de moins en moins importante des métiers possibles de la sociologie ? Les obstacles intellectuels, culturels et institutionnels à une véritable prise en compte des champs professionnels de la sociologie ont déjà été maintes fois pointés. Pour occuper avec pertinence et intérêt ces nouveaux champs, il s'agit aujourd'hui de formaliser et de démontrer, dans l'exercice de leurs activités, les compétences attendues des sociologues, s'ils veulent être sollicités en tant que tels, ou en raison de leur formation. C'est aussi une formation pratique qu'il convient de mettre en œuvre. Cette question est centrale en France, mais elle est encore plus cruciale notamment dans les pays francophones d'Afrique. Fort d'une longue expérience de « l'exercice professionnel » de la sociologie, et aussi de la formation aux compétences que celui-ci implique, familier du débat sur cette question (en tant que responsable pendant des années du Comité « Sociologues professionnels » de l'AISLF), nous répondrons à trois questions successives : quelles sont les exigences et les modalités concrètes auxquelles les formations universitaires devront désormais répondre, notamment au niveau des masters, et quelles orientations et modalités proposer en matière de coopération pour favoriser la formation professionnelle de sociologues dans les pays francophones d'Afrique. Nous montrerons, à travers cette communication plutôt prescriptive, comment ces exigences et ces modalités nécessitent d'autres postures théoriques et démarches méthodologiques, mais aussi comment celles-ci peuvent faire évoluer ses modèles et ses interrogations fondamentales.

Université de Rennes 2 - LARES
ZAC Atalante Champeaux
3, Allée Adolphe Bobière
F - 35000 RENNES, France
Armel.Huet@uhb.fr

COMMUNICATIONS PAR ATELIERS

Atelier 1 : Les modèles d'intelligibilité du social à l'épreuve des contextes nationaux et culturels (Nord/Sud)

Mercredi 18 avril 15H-17H40, UCAD II, Salle Ateliers

ESPACE FRANCOPHONE ET EXPERTISE CULTURELLE

Odile BLIN

Maître de Conférences,
Université de Rouen Mont Saint Aignan, France
Association Afric'artec
Portable : +33 (0)6 82 50 50 17
odile.blin@univ-rouen.fr

Francophonies

La francophonie constitue un espace de dialogue et de langues : langues parlées, écrites, numérisées. Au sein de cet espace pluriel, une réflexion sur les vocations actuelles de la sociologie peut se renouveler et s'enrichir des confrontations Nord/Sud, entre autres entre les pays d'Afrique et la France. Par ailleurs les niches écologiques des savoirs sont constituées aussi bien par des contextes géographiques et culturels singuliers que par des espaces mentaux universels dans lesquels les frontières n'ont plus cours. Ainsi les ouvrages des pères de la sociologie et des penseurs contemporains traduits et étudiés sous diverses latitudes constituent-ils un patrimoine commun aux générations nouvelles du Sud et du Nord.

Dans ce contexte, quelle peut être l'efficacité d'une sociologie francophone, son utilité et sa vocation ? Et si la question commune aux étudiants de sociologie de 3^e ou 4^e année, un peu partout, concerne les débouchés professionnels de la discipline, c'est parce qu'une formation de sociologie, généraliste, ne renvoie pas à une mais à des professions, et plus encore à une attitude générale, à la fois critique, morale, et politique.

Dans la tradition Durkheimienne, on s'interroge sur les maux de la société industrielle ou post-industrielle et sur les bouleversements sociaux créateurs d'anomie, de désordre. Aujourd'hui, les décompositions et recompositions géopolitiques, le retour du religieux sous des formes parfois extrêmes, les mutations technologiques et l'informationnalisation¹ des relations qu'elles engendrent, l'évolution des structures familiales traditionnelles et de la place des femmes, l'essor des enjeux culturels au sein des organisations internationales comme enjeux décisifs, en même temps que celui des conflits inter-régionaux dans le monde, créent un état de société souvent perçu comme anémique. Les outils d'analyse de la sociologie, dans ce contexte, permettent de repérer les transformations des cadres sociaux contemporains, les lieux du lien et les lieux de l'affrontement.

Polémique et solidarités

L'analyse sociologique des sociétés renvoie aux causes de l'affrontement, également aux modalités de la solidarité. Evoquer ces questions à partir de l'espace francophone permet de saisir comment la dimension culturelle, celle que Léopold Sédar Senghor mit au centre de sa politique, propose parfois un dépassement historique et pacifique des conflits² post-coloniaux.

Replacer la sociologie de la culture et des arts au centre de la réflexion permet également une approche renouvelée à la fois des vocations de la sociologie, également des relations Nord/Sud, moins sujettes au déterminisme économique. Évitant les pièges d'une sociologie utilitariste, cette anthropologie sociale et culturelle, sans nier le poids des relations économiques, permet au mieux de décrire des modèles d'attitudes collectives émergentes dans le cadre des échanges culturels internationalisés.

C'est à partir d'exemples pris dans les recherches menées au Sénégal, au Cameroun et en France, sur les arts et les technologies que la problématique soulevée sera illustrée.

Pour une anthropologie symétrique

La question récurrente de l'universalité du savoir scientifique et de la relativité des cultures traverse une telle démarche. Quelques auteurs sénégalais, anglo-saxons et français seront évoqués, afin de saisir de quelles façons chacun élabore une méthodologie en mesure de produire les outils d'un savoir à la fois universel, qu'il s'agisse de sciences de l'art, de sociologie, ou d'anthropologie, mais également en prise avec des phénomènes sociaux « locaux ». Si l'enjeu est de « rassurer » les jeunes générations de sociologues sur leur devenir, alors on exposera quelques unes de façons de pratiquer la sociologie dans le cadre de terrains aussi hétérogènes que le Cameroun, le Sénégal ou la France, en insistant sur la nécessité d'adapter la méthodologie au milieu. Ainsi la pratique de l'enquête ne peut se réaliser de la même façon à Douala, à Dakar et à Rouen. Les conditions de l'obtention de réponses fiables diffèrent en fonction des cultures, qu'il s'agisse d'études par questionnaires ou d'enquêtes selon les méthodes qualitatives. Les protocoles d'enquête mis en place doivent donc tenir compte de ces différences culturelles. Les études réalisées sur les usages étudiants d'internet à Dakar³, à Rouen ou à Lodz en Pologne, l'enquête sur l'émergence des arts technologiques dans le cadre de la biennale de Dakar⁴, des enjeux que soulève

¹ Selon l'expression de Manuel Castells

² On pense à la position originale du Sénégal dans l'espace africain et dans les organismes internationaux.

³ Études réalisées avec la participation des étudiants de Rouen et de Dakar (2003)

⁴ voir Blin Odile, « L'insoutenable légèreté des arts numériques, Rézo Afrique N°08, CulturesFrance, juin 2006.

une telle manifestation pan-africaine, en Afrique et sur la scène artistique globalisée⁵, ou encore les enquêtes menée avec les étudiants de Douala sur la réception de certaines œuvres d'art public dans la ville camerounaise⁶ donnent à ce titre quelques éléments de réflexion.

L'expertise culturelle au service des décideurs politiques

Ces précautions et remarques n'induisent pas pour autant un rejet des méthodes traditionnelles, durkheimienne ou bourdieusienne mais la mise en place d'une épistémologie et d'une sociologie « symétriques », inspirées de la démarche de Bruno Latour ou de Georges Devereux, dans lesquelles les rôles des acteurs sociaux du Nord et du Sud sont interchangeable. Et ce n'est pas l'un de nos moindres étonnements que de saisir dans un certain nombre d'œuvres d'art de plasticiens sénégalais la métaphore artistique d'une telle posture épistémologique. Ainsi dans l'œuvre « Le pont des regards » de Kan Sy » ou dans « La boutique aux ONG » d'Art Fang Sarr, la question de l'inversion des regards est-elle posée. Il s'agira, pour la sociologie, de mettre en œuvre une approche symétrique à même d'éviter certaines formes de domination symbolique, que la transposition des sociologies construites en Europe et transposées dans les pays du Sud, risque d'induire, à son corps défendant.

Ce n'est qu'au prix de ce travail réflexif sur ses méthodes et sur ses apriori que la sociologie francophone pourra, dans un premier temps, s'affirmer à nouveau comme une discipline critique, telle qu'en sa vocation première et, d'abord, auto critique, en second lieu définir ses vocations : d'analyse scientifique, d'expertise, et de production de savoirs utiles aux décideurs, avec une égale efficacité dans des cadres géographiques et culturels diversifiés.

Cette production de savoirs généralisables, universalisables et réfutables, cumulatifs enfin, établit un patrimoine commun de données sur certains aspects des mutations et des pratiques culturelles contemporaines émergentes, données nécessaires à la mise en place de choix politiques pertinents et déterminants pour l'avenir, dans le cadre d'échanges économiques et culturels internationalisés⁷.

Les institutions culturelles en France sollicitent les sociologues afin d'expertiser les pratiques, les politiques et les actions culturelles⁸. De telles pratiques sont plus rares en Afrique. On fait en effet appel à des critiques d'art, à des professionnels, ou à des cabinets internationaux d'audit financier, qui ne possèdent pas le plus souvent, les outils appropriés pour réaliser ce type d'études. La sociologie de la culture doit ici conquérir sa place et montrer la pertinence et la spécificité de ses méthodes et de ses concepts. Elle doit montrer comment sa production, de type scientifique, est la meilleure garantie pour la pertinence et la validité des données produites. Mais pour accomplir une telle vocation, elle doit objectiver les conditions de sa pratique aussi bien que de celle de ses commanditaires, mettre à distance les idéologies sous-jacentes dans les discours des acteurs sociaux et reformuler les questionnements des uns et des autres. A ces conditions, elle pourra fournir de nouveaux cadres conceptuels à même de rendre compte des évolutions contemporaines, également des données utiles et adaptées aux demandes des acteurs sociaux soucieux d'une meilleure connaissance des institutions culturelles émergentes dans un espace francophone et mondialisé.

DE L'ÉTAT-NATION À LA SOCIÉTÉ GLOBALE. LE CHANGEMENT DE PARADIGME DANS LA SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE

Vittorio COTESTA

Professeur, Università di Roma Tre
Facoltà di Scienze della Formazione
Dipartimento di Scienze dell'educazione
Via dei Mille 23 - 00185 Roma, Italie
Tel. : 06-44703450 - Fax. 06-44703879
cotesta@uniroma3.it

1. Dans la première partie de la communication on analyse la critique adressée il y a trente ans à la sociologie européenne et américaine par Norbert Elias. Cette critique relève que : 1) les sociologues du XXe siècle ont abandonné toute tentative d'expliquer la société et les processus de longue durée (comme au contraire on cherchait à faire dans le XIXe siècle) ; 2) il se sont figés sur l'idée de nation et leur sociologie est une pure légitimation de leur propre nation ; 3) en particulier, le cible de la critique de Elias est la théorie générale de la société élaborée par Parsons au quel Elias reproche d'avoir réduit la théorie sociale à une *ars combinatoria*, fondée sur l'idée de la conjugaison des éléments divers qui, selon la forme de leur relation, donne naissance à l'une ou à l'autre forme de société. A ce paradigme abstrait Elias oppose l'idée de configuration historique pour expliquer la naissance et le développement sur la longue durée d'une société.

2. Dans la deuxième partie on part de la constatation que la critique de Elias est seulement une des formes d'une pensée alternative à celle qui a son centre dans la nation. Au cours du XXe siècle – et surtout de la deuxième partie – on a eu

⁵ Expertise menée dans le cadre pour la Cellule Culture du Bureau pour les Nouvelles Technologies du Ministère des Affaires Etrangères, France. Blin Odile « Entre cannibalisme occidentale et néo-africanisme, sénégalisation de la biennale de Dakar et technologies de l'universel. »

⁶ Enquêtes menées par les étudiants de maîtrise de sociologie de l'Université de Douala, Cameroun, dans le cadre d'un enseignement de méthodologie d'enquête assuré en Mai juin juillet 2005.

⁷ On pense par exemple aux retombées des grandes opérations culturelles telles que la création du Musée des Arts premiers ou à la mise en place d'un nouveau Festival Mondial des Arts Nègres.

⁸ Voir les Etudes du DEP, Département des Etudes et de la Prospective, Ministère de la Culture, France

beaucoup de tentatives de construire un paradigme pour les sciences sociales et pour la sociologie avec des unités analytiques élémentaires alternatives à la nation. En s'inspirant de la théorie des multiples modernités proposés par S. Eisenstadt, l'auteur analyse les contributions au dépassement du paradigme de l'État-nation suivantes :

- *Le paradigme de la civilisation*. Il s'agit du paradigme élaboré et utilisé par A. Toynbee pour expliquer l'histoire mondiale et proposé dans les années 1990 par Huntington dans sa théorie du choc de civilisation. L'auteur observe que ce paradigme n'est pas au dehors de celui de l'État-nation parce que son idée de la civilisation comme relation ou superposition d'une religion, d'une culture et d'une population est la même qui est sous-entendue dans le paradigme de l'État-nation. Le paradigme de la civilisation est pourtant un membre de la même famille de l'État-nation.

- *Le paradigme de l'économie monde*. On attribue la création de ce paradigme à Fernand Braudel mais est I. Wallerstein qui a lui donnée une dignité théorique. De ce paradigme l'auteur critique sa réduction des relations sociales à la dimension économique.

- *Le paradigme du pouvoir*. Il est difficile d'attribuer ce paradigme à un auteur en particulier. L'auteur considère la ligne qui va de Hobbes, Nietzsche en passant par C. Schmitt, Foucault jusqu'à M. Hardt et A. Negri et leur théorie de l'empire. A ce paradigme l'auteur reproche le réductionnisme des relations sociales aux relations politiques.

- *La sociologie comparative compréhensive*. Avec ce nom l'auteur interprète un courant de la sociologie du XXe siècle qui, partant de M. Weber et de A. Weber en passant par Parsons propose la comparaison comme méthode pour l'analyse sociologique. Bien, le problème est celui des unités à comparer. Selon Smelser, l'un des plus prestigieux représentants de la sociologie américaine contemporaine, si on veut comprendre le processus de formation de société globale, il faut abandonner la nation et faire l'analyse du système dont les nations font partie. La comparaison doit comparer ce qui se passe *entre* les nations. L'auteur critique cette position en considérant que les relations typique de la société globales ne sont pas seulement relations entre des états et entre des nations, mais bien plus : entre individus, territoires, organisations, emprises, etc.

3. Dans la troisième partie l'auteur propose des idées un paradigme de la société globale. Les unités analytiques de base devraient être:

- la relation entre les acteurs dans la dimension de l'espace-temps.
- l'ampleur de l'unité espace-temps.
- analyse multidimensionnelle des réseaux et des systèmes des relations.
- coopération et/ou conflit.
- pluralisme social et culturel.

Du point de vue pratique, deux articulations du travail sociologique se dessinent. La première devrait comprendre la structure de la société. L'autre regard l'histoire de la conscience ou, si l'on veut, de l'autoréflexivité. Le problème est ici l'analyse des traditions du monde d'un point de vue de la conscience qu'elles ont exprimée d'être partie de l'humanité. Dans ce type de travail la sociologie rencontre la philosophie de l'histoire dont on peut prendre des hypothèses pour l'interprétation de la société dans sa complexité ou des ses aspects particulières ou des périodes spécifiques.

TRANSFERT EN SANTÉ PUBLIQUE DE COMPÉTENCES DU NORD VERS LE SUD : PREMIERS CONSTATS CONCEPTUELS

Laurence Fond-Harmant

Responsable du développement des
programmes de Recherche en Santé Publique.
CRP-Santé. Centre de Recherche Public-Santé
18 rue Dicks, L -1417 Luxembourg
<http://www.crp-sante.lu>
Ligne directe : (+352) 45 32 13 - 54
Fax : (+352) 45 32 19

laurence.fond-harmant@crp-sante.healthnet.lu

Pr Anta TAL DIA

Directrice de l'ISED, Dakar, Sénégal
adia@ised.sn

La santé publique a été définie par l'Organisation Mondiale de la santé, OMS, en 1952 comme « la sciences et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé et la vitalité mentale et physique des individus par le moyen d'une action collective concertée visant à assainir le milieu, à lutter contre les maladies qui présentent une importance sociale, à enseigner les règles de l'hygiène personnelle, à organiser des services médicaux et infirmiers en vue de diagnostic précoce et du traitement préventif des maladies, ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures sociales propres à assurer à chaque membre de la collectivité un niveau de vie compatible avec le maintien de la santé, l'objet final étant de permettre à chaque individu de jouir de son droit inné à la santé et à la longévité ». En 1966, l'OMS a précisé « La notion de santé publique a sensiblement évolué depuis le début du siècle. Alors que traditionnellement, elle recouvrait l'hygiène du milieu et la lutte contre les maladies transmissibles, elle s'est progressivement élargie à partir de 1900 pour englober les soins médicaux individuels aux membres de certains groupes de population. On utilise aujourd'hui « santé publique » au sens large pour évoquer les problèmes concernant la santé d'une population, l'état sanitaire de la collectivité, les services d'hygiène du milieu, les services sanitaires généraux et l'administration des services de soins ».

La présente communication se propose de poser les bases d'une réflexion portant sur le transfert des compétences du Nord vers les pays du Sud dans le domaine de la santé publique.

Il s'agit de s'interroger, en sociologie de la santé, sur la pertinence des modèles conceptuels utilisés pour améliorer la santé des populations. En Europe et aux USA, les grands concepts de santé publique portent sur « l'organisation du système de santé » avec toutes ses éclairages politiques, épidémiologiques, économiques... Ils englobent également la dimension « promotion pour la santé » et « éducation à la santé et éducation thérapeutique du patient ». En revanche, dans les pays du Sud, du fait d'un contexte environnemental plus précaire et plus défavorisé « la santé primaire » est prioritaire. Elle seule est au cœur du dispositif. On parle là de « santé et de développement ». Au Nord, les deux notions de « promotion pour la santé » et « éducation à la santé et éducation thérapeutique du patient » renvoient aux politiques publiques et aux rôles de l'Etat en tant que décideur. Elles renferment toute la démarche théorique de Michel Crozier relative aux organisations et à leur fonctionnement. La seconde renferme en plus la nécessité de travailler sur la mise en place d'un apprentissage à la santé des individus. Même si cette éducation est organisée collectivement, elle nécessite la prise en compte des logiques individuelles, des jeux et des enjeux de chaque acteur. Elle implique des compétences psycho-sociales, « d'empowerment » comme vecteurs de l'autonomie des sujets.

Avec le transfert de compétences, de savoir et de savoir faire du Nord vers le Sud se pose la prise en compte de deux mondes : l'un scientifique, académique, médicalisé, techniquement avancé et l'autre, d'une culture plutôt orale, où la tradition, la religion, le manque de moyens et de ressources imposent d'autres approches de la santé et de la santé publique. De plus, le premier est historiquement le colonisateur dominant. Nous sommes en présence de deux contextes duels : savoirs homologués *versus* savoirs non homologués. Jusque là globalement, on se trouve en présence de deux cultures bien différenciées, occidentale et africaine, et souvent, dans deux logiques distinctes. La médecine moderne officielle et son système de soin (hôpitaux, pharmacies, formation des personnels de santé -médecins, infirmières, sage-femmes...) n'a rien à voir avec les normes anciennes traditionnelles dépréciées par bon nombre de scientifiques, à la fois, des pays Nord et des pays du Sud. La mise hors la loi du tradi-praticien assimilé à un charlatan, à un sorcier, à un diseur de bonne aventure, à un bonimenteur, à un magicien de la « médecine de pacotille » en constitue une illustration.

En fait, dans la réalité, ces deux mondes ne s'opposent pas réellement de front. Mais on observe plus une co-habitation des valeurs culturelles en présence. Ceci produit des situations où, en Afrique, sur un même territoire, deux espaces sociaux co-existent, l'espace traditionnel propre aux milieux ruraux et l'espace urbain des milieux plus favorisés économiquement et culturellement. La médecine traditionnelle renvoie davantage aux populations de la brousse et la médecine moderne à celles des villes.

Avec tous ces constats, la présente communication cherche à ouvrir le débat d'un point de vue sociologique et anthropologique. Il s'agit d'essayer de cerner les passerelles conceptuelles permettant le transfert des compétences et le développement des ressources humaines pour faire avancer efficacement les pays du Sud. La charte d'Ottawa plaide pour la construction de « conditions favorables au bien-être physique et mental et à la santé », comment cela peut concerner les populations des pays du Sud ? Depuis plus de 50 ans, l'OMS défend de son côté le concept d'une « santé pour tous ». Comment la sociologie de la santé peut apporter des réponses conceptuelles et méthodologiques à la construction du lien nécessaire aux deux cultures ? Comment articuler concepts « santé publique » et « santé et développement » pour élaborer un processus de régulation plus équitable du monde ?

PENSER LA SOCIÉTÉ URBAINE

Pr. Cyrille KONÉ

Coordinateur scientifique
UFR de Sciences humaines
Université de Ouagadougou
Tel port. : (00226) 70 24 71 76
Fax : (00226) 50 31 78 14
<cg_kone@yahoo.fr>

On vit une époque caractérisée par l'urbanisation accélérée de la terre qui se manifeste par l'accroissement des populations urbaines, la naissance de nouvelles villes et leur reconfiguration. Dans le contexte du développement des sociétés humaines, la ville apparaît comme la solution à l'afflux des ruraux pour assurer la modernisation, de bonnes conditions de logement des populations et l'essor économique des pays. Mais on observe que l'urbanisation annonce de multiples mutations sociales et génère des crises multiformes dont il convient d'envisager leur prévention ou résolution.

Pour penser la ville comme « horizon indépassable » du monde en développement, la sociologie, fille de l'industrialisation qui a induit l'urbanisation, tient une place de choix pour non seulement éclairer les problèmes de la société urbaine, mais aussi examiner le rôle des associations de la société civile et de l'État pour sortir des crises urbaines. C'est donc la question du vivre-ensemble dans les villes du troisième millénaire que j'examinerai selon les 3 points suivants :

- I- Pertinence et motifs de l'urbanisation du monde
- II- Multiplicité des problèmes de l'urbanisation
- III- Sortir des crises urbaines : rôle des acteurs de la société civile et de l'État

SOCIOLOGIE DU RELIGIEUX EN AFRIQUE FRANCOPHONE : REGARDS CROISÉS

Abel KOUVOUAMA

Professeur des universités
Université de Pau et des Pays de l'Adour, France
<abel.kouvouama@univ-pau.fr>

Poursuivant la réflexion sur les productions religieuses du politique, sur les productions politiques du religieux et sur les rapports qui s'instituent en Afrique subsaharienne entre le champ de la croyance, le champ de la guérison et le champ des pouvoirs, notre communication voudrait réinterroger les différents paradigmes qui parcourent les analyses sociologiques et anthropologiques du religieux ; particulièrement les formes contemporaines du christianisme dans l'espace francophone d'Afrique. Ces paradigmes soulèvent entre autre les questions concernant :

- Les contextes spécifiques d'irruption du religieux dans l'espace public sous des formes variées à travers ses manifestations sociales, culturelles et caritatives, la transformation des appartenances et des pratiques croyantes, la radicalisation et les recompositions religieuses liées à la globalisation des réseaux religieux ; toute chose qui repose par ailleurs la question du rapport entre politique et religion dont la tradition messianique, prophétique et revivaliste perdure par-delà les périodes historiques (anté-coloniale, coloniale et postcoloniale)
- L'extrême mobilité des individus à l'échelle locale et globale, en quête de nouvelles expériences de la transcendance, à travers des communautés croyantes. Ainsi, les phénomènes de territorialisation/déterritorialisation, de transnationalisation et de remodelage du religieux interpellent le sociologue ou l'anthropologue face aux églises institutionnelles chrétiennes et prophétiques longtemps implantées.
- Les modes d'implantation du religieux et de transaction du sacré en période de crises économiques, politiques et de violences guerrières, à travers une analyse spatiale du territoire religieux en milieu urbain et rural.

On tentera de vérifier l'hypothèse d'une permanence de la construction du politique et du sujet croyant par le biais du religieux investi ces dernières années par des fonctionnaires, d'anciens acteurs politiques ou d'universitaires.

TRANSFERT DE CONCEPTS SOCIOLOGIQUES : À QUELLES CONDITIONS ? DANS QUELS BUTS ?

Michel MESSU

Professeur des Universités
UFR de sociologie, Université de Nantes
Directeur du GRASS (UMR 7022 CNRS-Paris-8)
Tél : 33 (0)1 40 25 12 15
Fax: 33 (0)1 40 25 12 12
michel.messu@wanadoo.fr

La vocation scientifique de la sociologie l'inscrit d'emblée dans le vaste mouvement des disciplines scientifiques qui, dans la longue durée, n'ont cessé de se spécialiser, de se singulariser, si ce n'est de se constituer, en empruntant aux autres disciplines et aux autres domaines du savoir, voire aux autres domaines de la représentation symbolique.

La sociologie, comme toute discipline scientifique, emprunte et livre ses notions et ses concepts. Mais, à quelles conditions le transfert est-il pertinent et valide ? Une notion, un concept, ne prend tout son sens qu'à l'intérieur d'un ensemble notionnel, un corpus conceptuel, un contexte significatif. Les transférer dans un nouvel ensemble, un autre corpus, un contexte réagencé est-ce préserver la notion, le concept ? Est-ce garder son sens ?

Le transfert des concepts sociologiques redouble le questionnement général interdisciplinaire. Le transfert des concepts sociologiques opère aussi à l'égard des contextes sociétaux eux-mêmes qui valident lesdits contextes. Que vaut, dans ses conditions, le transfert des concepts sociologiques lorsque ce sont les contextes sociétaux qui varient ? L'exportation des concepts du « Nord » vers le « Sud » n'exporte-t-elle que des denrées spéculatives ? Les concepts sociologiques sont-ils des instruments de pensée universalisés ?

C'est à la discussion des conditions de la transférabilité des concepts de la sociologie que s'attachera la communication. Secondairement, elle traitera des compétences dont doivent faire montre les sociologues qui s'engagent dans le transfert des concepts de la sociologie.

**L'ANTHROPOLOGIE AFRICAINE, UNE ANTHROPOLOGIE DU MIMÉTISME
OU DE LA ROUTINE ?**

Lamine NDIAYE

Maître-assistant en Sociologie et Anthropologie
Université Cheikh Anta Diop de
Dakar, Faculté des Lettres
BP 5005 – Dakar – Fann, Sénégal
ndiayelame@yahoo.fr

Les Anthropologues se sont d'entrée, intéressés à l'Afrique par le truchement d'un regard, quelquefois naïf, dont la transformation en langage « bavard » valorise fanatiquement le primat du bizarre et de l'exotiquement acceptable sur l'objectivement possible.

Cette étude se propose ainsi de critiquer cette Anthropologie routinière et du « oui » conceptuel afin de promouvoir une Anthropologie africaine utile, c'est-à-dire réflexive et critique, axée, principalement, sur une vision ethnologique révisée qui s'interdit de fonder sa légitimité académique sur le désir de « reconstruction utopique » d'une altérité africaine parfois ennuyeuse.

Atelier 2 : Évolution de la discipline dans des contextes nationaux
Mercredi 18 avril 15H-17H40, UCAD II, Amphi Rénovation

LA SOCIOLOGIE AFRICAINE FRANCOPHONE EST-ELLE EN CRISE ?

Pascal KAPAGAMA IKANDO, Ph.D.

Université de Kinshasa
Département de sociologie
République Démocratique du Congo
paskpgm@yahoo.fr

Les crises renforcées par des conflits de divers ordres que traversent bon nombre de pays africains francophones interpellent sur les vocations de la sociologie dans ces pays.

Dans plusieurs pays occidentaux, la sociologie a su marquer sa présence jusqu'à imposer son utilité dans la compréhension des phénomènes sociaux. Ce qui justifie non seulement l'existence des sociologies particulières, mais aussi des sociologies référées à des espaces géographiques auxquels sont rattachés des noms de personnalités reconnues comme ayant marqué la construction théorique, méthodologique et épistémologique de la sociologie. Il faut noter, cependant, le rôle important de l'enseignement de la sociologie ainsi que de la recherche en sociologie dans des grandes écoles et institutions universitaires, qui ont constitué des vecteurs indispensables à la confirmation de la scientificité de cette discipline. Ce qui a, certes, suscité de l'intérêt auprès de plusieurs sociologues contemporains grâce à des subventions conséquentes provenant aussi bien du secteur public que privé. Ces sociologues contemporains sont également des références dans les enseignements de sociologie en Afrique.

Mais lorsqu'il s'agit de s'interroger sur la sociologie africaine et ses vocations, particulièrement en Afrique francophone, il y a lieu de se demander pourquoi les sociologues africains n'émergent pas autant que leurs collègues des pays du Nord ? Pourquoi, dans les enseignements de sociologie aussi bien dans les institutions universitaires francophones du Nord que ceux du sud francophone, l'on fait peu (de fois même pas) mention de sociologues africains, comme s'il n'en existait pas ? Au delà de la réforme permanente qui doit caractériser la pensée sociologique, l'Afrique connaîtrait-elle une crise de cette pensée de manière particulière ? Quelles seraient les raisons de cette crise et comment y mettre fin pour susciter de l'intérêt pour les études des sociologues africains francophones ?

Telles sont les questions que nous allons tenter d'élucider au cours de notre communication.

**LA SOCIOLOGIE ET SA PRATIQUE AU SÉNÉGAL.
DÉFIS DE LA SOCIOLOGIE OU SOCIOLOGIE DES DÉFIS**

Dr Djiby DIAKHATE

Sociologue Chargé d'Enseignement à l'ENTSS
Directeur des programmes de l'AFELP
Tel : 564-02-92
ddiakha@yahoo.fr

À travers cette communication, il s'agit essentiellement d'identifier et de présenter les défis principaux (que nous considérons comme tels) aux quels la sociologie fait constamment face dans sa pratique au Sénégal. L'hypothèse que nous posons est que toute science fait, défait et refait sans cesse sa démarche et son contenu en prenant en charge les multiples défis qui se

présentent inéluctablement à elle. Sous ce rapport, les défis ne constituent nullement une négation systématique de l'activité scientifique, ils en sont plutôt la condition de possibilité et d'évolution. Parmi les défis de la Sociologie au Sénégal, on peut retenir :

- *Les défis politiques* : Ils renvoient aux relations particulièrement complexes, le plus souvent conflictuelles que le pouvoir entretient avec les sphères d'élaboration et de diffusion de connaissance. En réalité, la connaissance figure, selon une certaine approche religieuse, un interdit violé ; du moins il en est ainsi pour autant que l'on se réfère aux indications de la *genèse* qui rendent compte de la punition infligée à Adam et à Ève qui ont goûté au fruit de la connaissance.
Les pouvoirs politiques se méfient de l'activité intellectuelle en général, et de la sociologie en particulier dont l'étude porte sur les processus sociaux dans leur globalité, étude pouvant conduire, dans certains cas, à la mise en perspective de certaines pratiques souterraines ou des vrais enjeux des idéologies politiques. On peut remarquer qu'au Sénégal, le département de sociologie de l'Université de Dakar a été fermé par l'autorité politique à la suite de la grève des étudiants de 1968.
- *Les défis économiques* : Ils renvoient à toutes les stratégies consistant à installer l'intellectuel dans le dénuement matériel, à la limite dans la misère pour le contraindre à pactiser avec le pouvoir ou alors pour lui conférer un statut social dégradant voire humiliant. Il est ainsi marginalisé et confiné dans un espace coupé de la société pour éviter la mise en place de tout circuit de communication avec les masses.
- *Les défis socio-culturels* : Il réfèrent au cadre culturel fortement marqué par le conservatisme voire le misonéisme. Le sociologue voit son activité faire l'objet de suspicion et même de persécution en cela qu'elle peut conduire, dans bien des cas, à un questionnement sur le sens des croyances et pratiques ou sur la valeur des valeurs
Le sociologue échappe très difficilement à un tel cadre socio-culturel particulièrement uniformisant et contraignant alors que la distance entre sujet et objet est exigence de scientificité.
- *Les défis institutionnels* : Ils renvoient à tous les obstacles liés à la formation dans les départements et instituts de sociologie au Sénégal. Au moment où nos sociétés sont traversées par de sérieuses zones d'ombre, l'enseignement de la sociologie reste plus attaché aux réalités occidentales que locales. A cela s'ajoutent la faiblesse du volume des productions scientifiques et le manque de moyens matériels et humains.
Les rares productions existantes ne sont pas capitalisées et valorisées par une structure chargée de les repérer, de les collecter et de les mettre au service des chercheurs.
- *Les défis épistémologiques* : Ils interpellent toutes les activités scientifiques et en particulier les sciences sociales en raison de la complexité de leur objet d'étude (l'homme et/ou la société) qui est en constante mutation.
. Les sociétés africaines en général et sénégalaise en particulier ont atteint un très grand niveau de complexité en raison des influences multiformes qu'elles subissent : tradition et modernité, occidentalité, américanité, arabité, etc

**DE L'UTILITÉ SOCIALE DE LA SOCIOLOGIE.
RÉFLEXIONS SUR LES PRATIQUES SOCIOLOGIQUES À MADAGASCAR**

M. François RAJAOSON
Professeur
Université d'Antananarivo, EESDEGS
TANANARIVE, Madagascar
Tél : [261] 241 14
frajaoson@wanadoo.mg

Au milieu du 20^{ème} siècle (début des années 50), Georges Gurvitch disait que "La sociologie est une science qui fait des bonds, ou au moins fluctue avec chaque crise sociale de quelque envergure. Au seuil du 21^{ème} siècle, avec le triomphe de la mondialisation, cette observation demeure toujours actuelle et pertinente. En effet, le paradigme dominant, résultant de la pensée unique, a bousculé l'enseignement et la recherche en sociologie dans plusieurs Universités, notamment dans l'espace francophone en Afrique .

À Madagascar, pays africain francophone en développement, ayant connu différentes crises sociales générées par la colonisation, les luttes de libération nationale et l'indépendance, les pratiques sociologiques ont évolué avec des hauts et des bas. La distinction classique entre recherches fondamentales et recherches appliquées, ont débouché sur les recherches finalisées en sociologie. Les demandes sociales ont engendré la production de sociologues "académiques" et de sociologues "professionnels".

La communication se propose de discuter des expériences relatives à la pratique sociologique en relation avec la dynamique socio-politique à Madagascar. En outre, seront mis en relief les actions et les écrits des pratiquants de la sociologie déployés au cours des rencontres organisées à l'intention des chercheurs de la sous-région de l'Océan Indien.

**L'INGÉNIERIE SOCIALE ?
CONTEXTUALISATION ET ENJEUX PROFESSIONNELS DANS LE CHAMP DE LA SOCIOLOGIE AU
SÉNÉGAL**

SAWADOGO Natéwindé
Etudiant-doctorant en sociologie
UCAD
Tél : 6936933
zondel@hotmail.com
natewinde.sawadogo@yahoo.fr

Les progrès scientifiques et techniques du 18^{ème}, en Europe, avaient conduit les chantres du progrès d'alors d'y voir la promesse de l'épanouissement humain. L'amélioration relative des conditions d'existence de l'Homme grâce aux *applications* des découvertes scientifiques était justificatrice d'un tel espoir. Toutefois, nonobstant les acquis sociaux indiscutables de ces progrès, la crise profonde actuelle de la *civilisation* consécutive aux nouveaux développements de la science a conduit à l'évidence que ce qui semblait, dans ces acquis, être à la fois les moteurs et les effets de progrès historiques généralisés révélait au fond une profonde ambivalence ; de telle sorte qu'un auteur contemporain en vient à dire que « l'époque féconde de la non-pertinence des jugements de valeur sur l'activité scientifique est close » (Morin, 1990 : 116).

Paradoxalement, c'est au moment où les autres disciplines scientifiques engagent des réflexions éthiques sur les excès de leurs *applications*, sur les conséquences néfastes de leurs *utilisations*, que les sociologues s'interrogent sur l'*utilité sociale* de leur discipline ! L'interrogation est certes légitime compte tenu de l'expérience réelle d'une crise identitaire des acteurs du champ disciplinaire, mais les réponses scientifiques qui animent le débat actuel sur la question restent, campées qu'elles sont sur la discipline en particulier, toujours discutables.

En se donnant pour objet le champ de la sociologie telle qu'elle se présente au Sénégal, notre propos est qu'il est impossible de comprendre la faible « contextualisation » de la sociologie ainsi que les enjeux professionnels que cela pose dans l'espace francophone, en l'interrogeant non en tant que discipline scientifique à l'instar des autres, mais dans sa singularité. En d'autres termes nous soutenons que la réflexion sur l'utilité sociale de la sociologie doit se faire sur le mode des interactions entre « science », « technique » et « politique » qui caractérise actuellement les disciplines à forte contextualisation, comme la médecine, le droit, l'économie etc. Il s'agira donc dans cette proposition, après un détour par les acquis « paradigmatiques » de la sociologie, de répondre aux questions suivantes : Quelles sont les contraintes de la contextualisation de la sociologie au Sénégal ? Quels sont les rapports de la sociologie avec le politique au Sénégal ? Quels défis se posent à la sociologie au Sénégal ? En procédant ainsi, nous touchons directement à la question de la vocation de la sociologie au Sénégal en particulier et dans l'espace francophone en général.

LES VOCATIONS DE LA SOCIOLOGIE EN CÔTE D'IVOIRE À L'AUNE DES CRISES ET DE LA GUERRE

AGBROFFI Diamoi Joachim
Enseignant-chercheur
Département d'anthropologie et de sociologie
Université de Bouaké, Côte d'Ivoire
Adresse : 04 BP. 1831 ABIDJAN 04
Tél : (225) 22 43 35 02
Fax : (225) 22 42 59 80 ou (225) 22 42 47 78
agbroffi_joachim@yahoo.fr

Le travail s'atèle à dégager les types de vocation qui ont modulé le parcours de la sociologie dans son application en Côte d'Ivoire. Ce travail d'examen critique se fait à l'aune des grands événements en Côte d'Ivoire notamment la guerre ivoirienne.

Appliquée dans une société à économie libérale florissante, et entourée d'une nature très généreuse, la sociologie ne s'était jamais véritablement arrêtée pour « s'inquiéter elle-même ». Face aux crises à partir 1980 et surtout à la guerre aux causes profondes, et aux difficultés d'une recherche de paix durable, la sociologie se questionne sur son utilité sociale à travers ses usages et pratiques. Elle devient une sociologie des ruptures non seulement au niveau de l'objet de son étude ; mais aussi et surtout avec elle-même. C'est une phase importante pour la maturité de la sociologie en Côte d'Ivoire. Elle en tire des enseignements utiles en dégageant de nouvelles perspectives qui se traduisent par la revue de sa vocation première, par l'affinement de celle-ci caractérisé par des corrections, une nouvelle orientation et par des innovations. Ce faisant, elle se renforce et renforce son utilité sociale par une redynamisation de ses usages et pratiques connues des Ivoiriens (sens du nom, avant la mort du Président Houphouët-Boigny). Elle affine donc ses techniques, ses méthodes et théories habituellement mobilisées. Elle se transforme pour mieux transformer par la pertinence de la construction de l'objet sociologique. Elle se découvre réellement pour être plus heuristique.

L'AVENIR DE LA SOCIOLOGIE AU CAMEROUN : ENTRETIEN AVEC UN ENSEIGNANT RETRAITÉ

Rose IKELLÉ
ESSEC
Université de Douala
BP 2701
DOUALA, Cameroun
<rike_2001@yahoo.fr>

La sociologie s'enseigne au Cameroun depuis plus d'une trentaine d'années. Le Pr Mfoulou, aujourd'hui à la retraite, en est l'un des premiers enseignants. Il est resté longtemps à la tête du département de sociologie de l'Université de Yaoundé. En tant que tel, un entretien avec lui, autour de la problématique du colloque, viserait à amorcer une réflexion sur l'avenir de la sociologie au Cameroun. Un tel entretien s'articulera autour des points non exhaustifs suivants :

- L'introduction de la sociologie au Cameroun (motivations, conditions d'implantation, principaux champs, etc).
- Les produits formés et leur devenir.
- L'avenir de la sociologie au triple plan de l'enseignement, de la recherche et de son rôle dans la société camerounaise.

Cet entretien tout en se focalisant sur les perspectives de cette discipline vise également à en faire un état des lieux. C'est à cela que voudrait se consacrer cette communication.

ÉTAT DE LA DISCIPLINE SOCIOLOGIQUE AU BURKINA-FASO

Ram Christophe SAWAGOGO
Enseignant Chercheur
Université de Ouagadougou
UFR Sciences Humaines - Dpt. de Sociologie
03 - BP 7031
OUAGADOUGOU 03, Burkina Faso
[226] 50 33 04 07 (téléphone professionnel)
[226] 50 31 78 14 (fax professionnel)
rcsawadogo@univ-ouaga.bf

Une partie historique abordera succinctement l'implantation de la discipline dans le pays à travers d'abord sa pratique dans les institutions de recherche (IFAN, CVRS puis CNRST, ORSTOM), avant d'en aborder les filières d'enseignement à l'université de Ouagadougou, puis dans les autres universités ultérieurement créées (UPB de Bobo-Dioulasso, Université Libre du Burkina, Université Catholique de Bobo-Dioulasso). Les différents cursus seront présentés ainsi que le personnel enseignant et les promotions des étudiants diplômés; une analyse des rendements internes et externes sera également présentée; la dernière dimension, reprise sous l'angle de l'utilité sociale et des attentes sociales de la production de la discipline, esquissera une analyse critique du profil des productions de la formation dans la discipline au regard des demandes sociales en termes de recherche d'accompagnement du développement, mais aussi de capacité d'analyse de la caractérisation et du fonctionnement des formations sociales du pays; cette interpellation prendra également en compte l'environnement régional et mondial.

Atelier 3 : Le sociologue face à la demande sociale
Jeudi 19 avril 2007 -14H20-17H- UCAD II, Salle Atelier

LA PRODUCTION DE RECOMMANDATIONS POUR DES DÉCIDEURS POLITIQUES : ANALYSE D'UN EXERCICE DE 'VULGARISATION' DES DONNÉES SOCIOLOGIQUES ENTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'EXPERTISE

Dr Alain A. Viau
Centre de recherche en géomatique
Université Laval
Québec, Canada
alain.viau@scg.ulaval.ca

Dr Laurence BOUTINOT
CIRAD Forêt
Sénégal
boutinot@cirad.fr
boutinot@ird.sn

Les résultats de la recherche sociologique, quel que soit leur degré de complexité, présentent une certaine résistance à la vulgarisation et ne sont bien souvent transmissibles qu'après un travail de reformulation. Pour se diffuser dans le monde de l'action du développement ou dans celui de l'opinion les résultats changent alors de statut, faute de quoi ils resteraient limités dans un face à face avec des demandes d'actions de développement de la part des récepteurs (hors champ scientifique) auxquelles le chercheur ne pourra pas répondre puisqu'il n'est ni prestataire de services, ni bailleur de fonds. Mais la forme de vulgarisation, parmi d'autres, que nous traiterons dans cette communication s'illustrera dans la production de « recommandations aux décideurs politiques ».

À partir d'enquêtes empiriques menées dans le cadre d'un programme de recherche sur la mise en œuvre de la politique de décentralisation au Sénégal dans le secteur de l'Environnement, la difficulté à extraire, à réduire ou à extrapoler bref, à transformer les résultats en recommandations pour des réformes politiques nous invite à réfléchir sur notre démarche épistémologique et au-delà sur les conditions actuelles de la production scientifique et sur les modes de négociation pour la prise en compte de « l'arrière plan des pratiques sociales » et de pouvoir dont sont affranchies les sciences de la nature (H Dreyfus et al. 1984 : 233). Car ces savoirs produits sont des connaissances pour rendre compte de la complexité du réel en même temps qu'ils sont des données transformées en savoirs opérationnels dont la limite est étroite pour qu'ils ne se confondent pas avec la production de l'expertise la plus hétéronome. En définitive, ils décrivent autant la réalité qu'ils révèlent les nouvelles conditions sociales de leur production et de leur autonomie par rapport au champ politique.

Sans défendre une posture fondamentaliste de la recherche qui serait détachée de son opérationnalité et en gardant à l'esprit les termes durkheimiens selon lesquels « la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle ne permettait pas d'améliorer la société », ces savoirs nouveaux sont néanmoins le produit d'une reconstruction des données de la recherche au cours d'un processus de formulation- reformulation qui participe à la fois d'une rhétorique du changement social et politique et qui engage le chercheur dans une forme nouvelle de positionnement par rapport aux données produites, eu égard aux commanditaires.

N'y a-t il pas alors, à travers ce que nous appelons « les recommandations aux décideurs politiques » une nouvelle contrainte qui oblige le chercheur à positionner son travail réflexif entre l'auto censure et la négociation dans un système de justification plus soucieux de produire de « l'homogénéité sociale » (Mebtoul, 2001 : 227) et du consensus et dans lequel la critique a peu de place en même temps que la dimension de la communication se révèle stratégique ?

Nous évoquerons ici une certaine homologie entre les conditions de la recherche, les formes de la recherche et les situations de réforme politique observées dans les sociétés du Sud.

L'analyse des politiques publiques sectorielles de l'environnement au Sénégal suppose de rendre compte de leur adéquation avec les politiques territoriales de la décentralisation et, en tant que « processus de médiation sociale » (Muller, 1998) renvoie aux rapports de force entre les acteurs locaux et les services de l'État, où se construisent à la fois des résistances et des nouveaux modes de régulation dans un contexte de changement du paradigme de l'aide au développement et de raréfaction des ressources, de négociations pour de nouvelles légitimités et pour de nouveaux bénéficiaires de la redistribution aux niveaux local et national.

À partir de l'analyse des rapports de force entre les acteurs locaux de la gestion des ressources forestières et les acteurs traditionnellement dominants dans l'exploitation et la commercialisation des produits forestiers, nos résultats de recherche donnent à voir des formes nouvelles de gouvernance locale qui, tout en empruntant à la continuité historique des formes d'encadrement du monde rural, ouvrent des dynamiques réelles de changement.

La diffusion des résultats de recherche rencontre alors des difficultés qui ne relèvent pas entièrement des seules dimensions du discours scientifique étant entendu qu'elle se confronte directement à la forme quelque peu hermétique d'un autre ordre de grandeur qui met en jeu les intérêts économiques ou politiques des auditeurs. D'autres difficultés relèvent en partie, mais pas seulement, des dispositifs de communication. Mais d'une manière générale, les modalités de vulgarisation de la recherche anthropologique, comprises comme un procédé pour se réajuster au sens commun, visent à reformuler, dans des termes partagés dans un autre monde, une analyse du réel qui s'est précisément constituée à partir d'une prise de distance et d'une déconstruction. En ce sens la vulgarisation tend à déformer les données empiriques. Ailleurs, le choix d'une explication partielle extraite de certaines données d'enquête à titre illustratif pour bien faire comprendre le message diffusé favorise, pour sa part, la sélection d'éléments de connaissance, parmi d'autres, de manière arbitraire et préjudiciable, dans la plupart des cas, à la cohérence holistique du corpus de données anthropologiques. Enfin, le fait de supposer que les intérêts bien compris de l'auditoire ne sont pas adéquats pour embrasser l'ensemble des résultats de recherche conduit parfois à transmettre les résultats dans une forme simplifiée qui confine à la désinformation dans le sens où cette simplification, telle une autre forme de sélection arbitraire, s'ajuste de manière approximative et a priori aux représentations des auditeurs.

Enfin, la mesure des enjeux politiques dans la formulation des recommandations nécessite des adaptations, voire la mise en place de principes de précaution (souci de l'anonymat, distance du regard). Au vrai le processus de production des recommandations suit des étapes différentes qui vont des réunions entre chercheurs, aux premières restitutions aux acteurs, en petits groupes sélectionnés selon leur position et prise de position dans les enjeux, puis dans des réunions faisant intervenir une partie des commanditaires. Ces étapes donnent lieu à des révisions et des reformulations successives avant la diffusion finale au cours d'un atelier de dimensions nationale et officielle. Dans cette dernière étape, les supports de l'information (communiqués de presse Vs/ articles dans les journaux ; publications scientifiques ; communications internes (institutions nationales et bailleurs de fonds)) présentent autant de pièges que d'atouts pour se maintenir au plus près d'un ordre négocié, un compromis, entre la rigueur de la science, l'exigence ponctuelle de l'opinion, la morale et le civisme.

La construction, par les chercheurs, de recommandations à l'adresse des décideurs politiques pour orienter les réformes se heurte ainsi à un certain nombre de difficultés obligeant ces premiers à subir une « épreuve » au sens de Boltanski (et al. 1991) au cours de laquelle ils se doivent d'inscrire leurs résultats empiriques dans des ordres de grandeurs différents, oscillant entre la critique, la censure et la négociation. C'est à cette condition que la difficulté à transformer les données d'enquêtes en recommandations prend un sens nouveau dans la compréhension de la complexité du réel. Elle permet de révéler la dimension réflexive immanente à tout travail anthropologique dans son extension nécessaire au domaine jusque là spécifique à la sociologie de la connaissance.

Auteurs cités

Boltanski, L et Thévenot, L, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

Dreyfus, H et Rabinow, P., 1984. *Michel Foucault, un parcours philosophique*, Paris : Gallimard.

Mebtoul, M, 2001, « État et société. Connivences et absences de reconnaissance des autres », *Journal des anthropologues*, 85-86, pp 223-232

Muller, P, 1998, *Politiques publiques*, Paris Puf.

JOURNALISME «SOCIOLOGISANT » ET SOCIOLOGIE SANS « VOCATION » AU TOURNANT DU 21^{ÈME}
SIÈCLE

Christiania CONSTANTOPOULOU

Professeure de Sociologie

Université de Macédoine,

Egnatia 156, 54006 Thessaloniki, Grèce

Fax : 00 30 2310 891 722

Tel. 00 30 2310 891 858 & 00 30 6932 73 66 80

konstant@uom.gr

Le contexte philosophique dominant : la « société de la connaissance »

Une « technicisation » du savoir de plus en plus imposante caractérise la planète (grâce à la « mondialisation »). Ceci, sans effacer les inégalités techniques énormes (qui séparent classiquement le Nord du Sud) homogénéise le cadre philosophique dominant. Il s'agit en gros de l'« expansion » de la civilisation du progrès (entendu normalement comme progrès technique) qui reconnaît comme valeur suprême le côté « pratique » du savoir (son « utilité » dans le cadre du « marché »). L'idée de la « société de l'information » (dite aussi « société de la connaissance »), grâce aux « machines intelligentes » qui diffusent rapidement « toute » information, en est directement issue. Elle reconnaît à l'éducation un rôle majeur que pourtant elle n'arrive pas à jouer (d'où la crise de l'école), car la « performance technique » (base de l'enseignement actuel) ne peut pas servir de nouveau système d'interprétation (puisque la technique ne couvre pas la totalité du champs de l'expérience et surtout pas l'expérience « humaine » (ex. désirs, humeurs, passions et critique...))

Parallèlement à la technicisation, la réalité sociale est « représentée » par la logique médiatique (télévisuelle) moyennant trois techniques journalistiques : 1) la mythification de la réalité par des « histoires qui font vendre » (grande audience), 2) l'aliénation du sens du « temps » 3) l'inexistence d'un dialogue vrai.

La « vocation » de la sociologie : parcours dans le temps

La sociologie, née au seuil d'une époque critique (celle de la société industrielle/ démocratique) ayant comme but principal la localisation, compréhension et si possible, le dépassement (aidé par la « science sociale ») des problèmes provenant de la vie en société, a contribué à la « diffusion » (ne serait-ce chronologiquement rapide) d'une civilisation « humaniste » dans le monde.

Durant une période relativement brève, la (« nouvelle ») science sociale ayant dépassé ces critiques, a pu montrer son « utilité ». Le « pragmatisme » en tant que courant de pensée scientifique devenant de plus en plus dominant a considéré que la résolution des problèmes sociaux passe par la mise en acte des méthodes scientifiques de pensée qu'il s'agit d'appliquer à l'éducation et à la science. C'est ainsi que la sociologie empirique marque un tournant dans l'impact que la recherche sociologique va avoir sur la société. La tendance empirique sera marquée par l'insistance des chercheurs à produire des connaissances utiles au règlement des problèmes sociaux concrets : il s'agit d'une sociologie urbaine, aux méthodes originales de recherche –qualitatives– qui a consacré le plus grand nombre de ses travaux à des problèmes politiques et sociaux majeurs (E. Park a même qualifié la sociologie de forme supérieure de « reportage »). Les frontières avec le journalisme furent alors très rapprochées pour arriver au point zéro actuel où de façon pratique, le reportage est le seul « commentaire » social pratique, puisque la sociologie se rétrécit de plus en plus dans une « inexistence » imposée.

Cet « anéantissement » peut être prouvé par les faits suivants : 1) un regard rapide aux programmes universitaires montre l'exclusion dramatique des Sciences Humaines (la raison principale serait la « nécessité » de donner priorité aux disciplines plus « pratiques » selon le contexte philosophique dominant décrit plus haut), 2) le financement des « recherches » sociales n'est pas du tout prioritaire (et ceci malgré d'énormes problèmes –sociaux– partout dans le monde) ; quand des recherches sont favorisées, c'est la plupart de fois pour « aider à adapter l'homme aux nouvelles technologies » 3) La sociologie a un choix : soit rester théorique (c'est le cas de quelques grands sociologues théoriciens de la modernité ou surtout de la « postmodernité ») et en dehors du devenir social, soit essayer une recherche critique dans un des domaines de l'organisation contemporaine où elle ne peut que devenir « politique » par conséquent « non-scientifique », selon ce même contexte philosophique (condition très difficile, et très frustrante pour la « vocation » de la sociologie) 4) cette tâche « critique » (sans outils scientifiques solides par conséquent « non fondée ») est de nos jours (et un peu partout dans le monde) entreprise par le reportage télévisuel (rapide, restant à la surface des choses, visant surtout d'impressionner une grande audience, demeurant par conséquent proche aux idées reçues et au « sens commun », suit en grandes lignes la logique de la culture de masse que décrivait déjà en 1962, E. Morin⁹). De plus, quand la télévision « invite » un chercheur elle lui impose également un fil directeur de pensée (puisque les journalistes sont censés « vulgariser » pour rendre compréhensible le discours scientifique) qui très souvent manipule les résultats annoncés.

Entre l'imposition du technique et le sous-développement du « social » (et des Sciences Sociales, tout particulièrement de la sociologie, surtout de la sociologie francophone qui est discréditée par la logique dominante justement parce que soi-disant « trop théorique »), la vocation de la sociologie serait de « résister » pour ne pas périr : le futur de l'humanité en dépend...

⁹ E. Morin, *L'esprit du temps*, Grasset, Paris, 1962

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : UN DÉFI POUR LE SOCIOLOGUE

Papa DIA, Sociologue consultant
Ibrahima DIA, Consultant à la cellule
de stratégie de réduction de la pauvreté
Sénégal
diasocio@yahoo.fr

Loin aujourd'hui de vouloir revenir sur cette perspective de Gurvitch, "la vocation actuelle de la sociologie" (1963) ou de s'appesantir sur la définition même de la sociologie, il importe pour nous de "mettre" le sociologue devant le fait accompli. En effet définie comme l'étude de la société et donc des groupes sociaux et par conséquent des problèmes sociaux, la sociologie doit faire face aujourd'hui à un mal généralisé qui secoue la vie des populations: **la pauvreté** que Amartya SEN (2000) définit comme "une perte de capacités". Autrement dit, l'intérêt du Sociologue doit être centré sur la société et sur les maux qui la gangrènent. Dans son effort de compréhension, le sociologue ne doit plus se laisser attirer par les lignes de clivages habituelles, mais plutôt s'occuper du vécu quotidien des populations, de leur dignité, de leur épanouissement... Compte tenu du contexte social de nos pays qualifiés de tous les noms (sous développés, en voie de développement, du sud...), il importe pour le sociologue de s'engager davantage dans cette bataille menée contre la pauvreté des gens. Surtout que les décideurs ont montré leur impuissance à pouvoir réduire la pauvreté (à défaut de l'éradiquer).

Les États ont entrepris différentes actions depuis plus de deux décennies visant à lutter contre la pauvreté. Ils ont mis d'importants moyens et débloqué plusieurs milliards de francs CFA et malgré tout la pauvreté s'accroît de jour en jour. Le nouveau document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP/seconde génération) qui vient d'être élaboré par le Sénégal (à l'instar de la plupart des pays subsahariens) l'illustre bien. Le document révèle en effet que les performances économiques enregistrées n'ont pas contribué à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire substantiellement la pauvreté. Le Sénégal n'a pas encore réalisé l'objectif de l'éducation universelle au niveau de l'enseignement primaire et l'analphabétisme touche plus de la moitié de la population. La situation des femmes sénégalaises en matière d'éducation et de formation est préoccupante avec un taux d'analphabétisme de plus de 70% contre 48,9% pour les hommes (QUID, 2001). Cette communication que nous vous présentons se considère donc plus comme une interpellation et que comme une évocation ou une provocation. En attendant de trouver une réponse à la précarité des conditions de vie des populations, les jeunes continuent d'emprunter la mer pour regagner l'Europe (considérée comme l'Eldorado). Est-ce une bonne solution? Le sociologue répond !

OPINION ET POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE DU SOCIOLOGUE

Paul DIEDHIOU
Assistant, Dept de sociologie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Faculté des Lettres
BP 5005
Dakar – Fann, Sénégal
pauldied@hotmail.com

Après une longue léthargie due à la fermeture du Département de sociologie de l'Université de Dakar dans les années 1960, la sociologie semble renaître. Elle renaît au Sénégal d'autant plus que la demande sociale que l'on ne saurait évaluer ici est forte. En effet, face à une société en pleine mutation et de plus en plus complexe, les sociologues nationaux ou « étrangers » sont sollicités entre autres par les ONG pour effectuer les enquêtes souvent ponctuelles d'un rapport ou par les journalistes afin qu'ils se prononcent sur une question qui agite l'opinion publique. Partant, la question qui nous vient à l'esprit est celle de savoir si par rapport à cette demande sociale instantanée, la réponse donnée par le sociologue est une simple opinion ou un point de vue sociologique de ce sociologue. Cette question que nous venons de formuler nous semble capitale parce qu'elle pose la problématique de la pratique des sociologues.

En même temps, elle nous permet d'esquisser un débat tout aussi nécessaire puisque nous semble-t-il, aussi bien les sociologues que les non-sociologues font une confusion entre une opinion du sociologue et un point de vue sociologue. C'est cette nébuleuse que nous voulons comprendre à travers cette communication dont l'objectif est de faire une différence entre une opinion et un point de vue sociologique d'un sociologue qui se prononce sur un sujet d'actualité.

Souvent, on fait appel à ce « spécialiste » des faits sociaux pour éclairer la lanterne des néophytes. La réponse immédiate du sociologue que nous qualifions d'opinion relève-t-elle d'un point de vue sociologique? Qu'est ce qu'une opinion? Qu'est ce qu'un point de vue sociologique?

Ces questions s'inscrivent aussi dans la problématique de la vocation de la sociologie dans la mesure où elles renvoient au rôle du sociologue. Cette pratique, celle qui consiste à se prononcer sur un sujet brûlant ne risquerait pas de ternir l'image de la discipline quand on sait que la sociologie exige une démarche qui va souvent à l'encontre de l'immédiat?

La communication qui met en évidence la pratique sociologique des sociologues pose aussi la question du rapport entre le chercheur (ici l'universitaire) et les ONG. Là aussi, le sociologue est souvent sollicité pour effectuer des enquêtes avec des méthodes empruntées à la sociologie. Se pose alors le problème de la fiabilité de ses enquêtes et de ses rapports. À la question des méthodes, il convient de souligner la « perdition » des enquêtes. C'est ce qui fait que la plupart des ONG écourtent la durée des enquêtes de terrain. Mieux elles se rabattent sur les étudiants (de licence, de maîtrise) pour amoindrir les coûts des études. Ce sont ces différents points que nous comptons développer dans cette communication.

**REGARD COMPARATIF SUR LES MÉMOIRES ET ARTICLES SOCIOLOGIQUES : ENTRE L'EXPLICATION
ET L'APPLICATION**

Mouhamed Moustapha DIEYE
Enseignant Dpt. de sociologie
Université Cheikh Anta Diop de
Dakar, Faculté des Lettres
BP 5005 – Dakar – Fann, Sénégal
Mouhamed.dieye@gmail.com

S'il est une question qui a longtemps nourri la réflexion et les controverses théoriques, c'est bien celle de la finalité de la recherche sociologique.

En effet, la tension constante entre l'effort pour s'en tenir à la rigueur scientifique et le désir d'être utile à la société est souvent source de dissonance pour le chercheur. Sous le prétexte des productions sociologiques, nous entendons d'une part, mettre en exergue le vécu de cette dualité entre la recherche fondamentale et celle appliquée et, d'autre part, identifier et typifier l'orientation théorique et méthodologique des enseignements pour ensuite apprécier leurs implications sur les recherches.

QUEL RÔLE POUR UNE SOCIOLOGIE DES MONDES RURAUX AU MAGHREB ?

Alia GANA
CNRS/LADYSS
Université de Paris 10
tel: 0033145884380
cel: 0033630057178
agana@u-paris10.fr

Le déclin du monde paysan, les transformations rapides que connaissent les mondes ruraux, la régression du poids économique des agriculteurs et la diversification des activités rurales, la multiplication des liens de toute nature entre espaces ruraux et urbains, le développement de mobilités liées au travail et au logement, toutes ces évolutions remettent-elles en cause la pertinence d'une sociologie spécialisée dans l'étude de la ruralité au Maghreb?

Retraçant l'historique des recherches sociologiques appliquées au monde rural maghrébin depuis les années 60, ce papier en analyse les évolutions thématiques et les démarches scientifiques à la lumière des changements qui affectent les approches de la discipline, ainsi qu'en liaison avec l'évolution des problématiques de développement. Après une période (du milieu des années 70 à la fin des années 80), où le « rural » est délaissé par la recherche sociologique, celui-ci retrouve aujourd'hui un regain d'intérêt, suscité notamment par une demande sociale croissante, liée à l'émergence de nouveaux usages (économiques, sociaux, symboliques) de l'espace rural ainsi qu'aux nouvelles fonctions qui lui sont assignées par les politiques de développement (emploi, exigences environnementales et de développement durable).

Quelle place doit occuper la sociologie, à côté d'autres disciplines, dans l'analyse des évolutions actuelles des mondes ruraux et des rapports rural/urbain au Maghreb, quelle pertinence d'une sociologie appliquée au « rural », telles sont les questions auxquelles cet article se propose de répondre.

TERRITOIRES, ENVIRONNEMENT ET DÉCENTRALISATION : LA PARTICIPATION EN QUESTION

William's Daré¹⁰, Christine Fourage¹¹ et Ibrahima Diop Gaye¹²

GAYE Ibrahima Diop
Enseignant chercheur
École nationale d'économie appliquée
Équipe DOMINO (Sénégal/Ile de la Réunion)
BP 5084 Dakar-Fann, Sénégal
Tél : 513 06 16 - Fax : 825 25 48
ibouga2@yahoo.fr

Les problèmes de développement constituent un thème d'analyse sociologique, notamment à travers la prise en compte des changements sociaux volontaires ou subis dans des rapports entre des groupes et agents sociaux et leur milieu. L'intérêt de l'analyse des changements sociaux dans le processus de développement se renforce quand le thème du développement lui-même oriente le débat dans des sens divers comme la gestion des terroirs, la décentralisation, l'environnement... et la participation.

La problématique du développement dans la zone du lac de Guiers est inséparable de la question foncière qui s'articule autour de la coexistence d'usages de l'espace complémentaires ou antagonistes : le développement rapide de l'agriculture irriguée exerce une pression accrue rendant difficile l'accès du bétail aux pâturages ; les rejets industriels et

10 Cirad, Station de la Bretagne, Chemin Grand Canal, BP20, 97408 Saint-Denis Messagerie cedex 9 (FRANCE), williams.dare@cirad.fr

11 UCO-CERIPSA, 3 place André Leroy, 49123 Angers (FRANCE), christine.fourage@uco.fr

12 ENEA, Km 6, Avenue Cheikh Anta Diop, B.P. 5084, Dakar-Fann (SENEGAL), ibouga2@yahoo.fr

agricoles détériorent la qualité de l'eau dégradant les ressources halieutiques disponibles pour les pêcheurs ; la fourniture en eau potable pour les populations des villes recherchée par l'État se traduit par une concurrence sur les quantités. Aussi sommes-nous en présence de nombreuses situations concurrentielles aux conséquences conflictuelles tout aussi multiples et préoccupantes.

Dans le cadre de la politique de décentralisation au Sénégal, plusieurs domaines de compétences sont transférés aux collectivités locales, ce qui est certes une avancée démocratique importante, mais est en même temps une ambiguïté quand on se rend compte que des domaines stratégiques comme l'eau ou l'agriculture, principaux ressorts du développement local restent des compétences d'État.

Dans ce contexte où s'affrontent des intérêts et s'expriment des contradictions, la participation est-elle une panacée pour résoudre les problèmes posés ? Et de quelle participation parle-t-on ? La diversité au niveau local des intérêts notabiliaires (politiques et professionnels), des cadres de concertation et des espaces de négociation entre représentants de l'État local et élus locaux vu le vide (et/ou le flou) juridique, est elle compatible avec une participation libre de toute contrainte sociopolitique et économique ? La réponse à cette interrogation dans la zone du lac de Guiers devrait pendre en compte la multiplicité des espaces de décisions formels comme non formels concernant les ressources stratégiques que sont l'eau et la terre. Cette pluralité d'espaces qu'il faut « articuler » procède du sens donné à la décentralisation au Sénégal ou plutôt du sens imposé par le contexte lui-même. En effet, le système de décentralisation se présente ici comme le fruit d'un compromis entre référentiel de maintien de la tradition et référentiel de modernisation qui se caractérise par la production de normes et par le contrôle de légalité.

Si « l'organisation des hommes sur des espaces et envers les ressources s'exprime en terme de normes, règles, processus et institutions », il est évident que la participation éclairée des acteurs concernés par cette organisation confère une légitimité aux décisions prises. D'où la pertinence de la question de la participation de la population mais plus exactement de sa mise en œuvre dans la prise en charge des enjeux locaux de développement. Sous ce rapport, l'analyse sociologique ou la sociologie tout court peut bien aider à comprendre comment les mécanismes de participation visent à introduire les considérations et les valeurs humaines dans le choix des priorités. En donnant un éclairage sur la place réelle donnée aux populations et à leurs opinions et sur la disposition des instances de gestion à intégrer des points de vue qui vont à l'encontre de ce qu'elles mettent de l'avant, la sociologie fournira la preuve de son utilité réelle comme présumée.

Petite note sur le projet DOMINO

Le projet Domino (Démarche Objet Multisite pour l'étude des Interactions entre Niveaux d'Organisation) se focalise sur les processus d'affectation des terres au Sénégal et à la Réunion. L'enjeu est important. En effet, il s'agit (i) de montrer que la construction d'un modèle d'affectation des terres peut intégrer les interactions entre acteurs/institutions dont les échelles de « concernement » sont hétérogènes (ii) et de questionner la généricité des modèles d'affectation des terres dans deux situations apparemment différentes : celle d'un département d'outre-mer français et celle d'un pays africain en développement.

LA SOCIOLOGIE DANS LES SYSTÈMES NATIONAUX DE RECHERCHE / DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET VULGARISATION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : L'EXEMPLE DU BURKINA FASO

Pr Abdoulaye NIANG

Maître de conférence en sociologie

Université Gaston Berger

Saint-Louis, Sénégal.

pniangabdou@yahoo.fr

OUÉDRAOGO Y. Alfred

Doctorant en sociologie

Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

et Ingénieur de recherche à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA)

Burkina Faso

alfredouedraogo@yahoo.com

Malgré une croissance économique de l'ordre de 6% par an ces dix dernières années, le Burkina Faso se classe toujours parmi les derniers pays du monde selon le classement en Indice de Développement Humain (IDH) des Nations Unies (PNUD 2003). Pays enclavé, le Burkina Faso se caractérise par une faible industrialisation(27%). L'agriculture occupe une place importante dans l'économie nationale, employant 90% de la population, représentant 38% du PIB et presque la moitié des exportations (Banque Mondiale 2003, FAO 2004). Les contraintes de cette agriculture sont entre autres : les risques climatiques, un système d'exploitation dominé par le paysannat (faible capacité d'investissement et faible niveau de technicité des producteurs ...), une faible fertilité des sols, des circuits commerciaux complexes et dont le niveau d'efficacité est mal connu etc. Pour apporter des réponses à ces contraintes, le gouvernement accorde une grande priorité à la Recherche / Développement et à la vulgarisation agricole, afin d'inverser les tendances et permettre aux populations de bénéficier pleinement des possibilités offertes par les ressources naturelles. En 2001, le pays comptait onze organismes engagés dans la recherche agricole,(huit organismes d'état et trois établissements d'enseignement supérieur). Ces onze organismes employaient 264 chercheurs à temps plein et dépensaient plus de 3 milliards de F CFA soit 22 millions de dollars internationaux (ASTI 2004). L'adoption en 1985 du Programme National de Recherche Agricole (PNRA) , puis l'élaboration

du premier Plan Stratégique de Recherches Agricoles en 1996 et la mise en oeuvre du Projet National de Développement des Services Agricoles (PNDSA II) en 2000, vont marquer l'évolution institutionnelle du système national de recherches agricoles Burkinabè. L'intégration des sciences sociales aux programmes de recherche va entraîner l'instauration d'équipes pluridisciplinaires et une nouvelle vision dans les problématiques de recherche, lesquelles vont tourner autour de la grande thématique de la gestion des ressources naturelles et système de production.

La présente communication se veut une contribution au premier axe du colloque traitant des différentes formes d'utilité de la sociologie (...) Elle se propose de faire le point de la contribution des sciences sociales en général et celle de la sociologie en particulier à la mise en oeuvre des stratégies de développement agricole après deux décennies. Il s'agit plus précisément d'identifier et analyser les indicateurs de performance enregistrés par la sociologie durant cette période (effectif des chercheurs et autres agents de vulgarisation dans cette discipline, programmes exécutés, publications, utilisations faites des résultats, moyens mis en oeuvre...) En définitive, 1) Quelle est la place accordée à la sociologie et aux résultats de ses travaux par les autorités dans le système national de Recherche Développement et de vulgarisation ; 2) En quoi est ce que les résultats de ces travaux influencent-ils les décisions politiques, en matière de recherches agricoles et environnementales. 3) Quelle est la place de la sociologie dans le système éducatif (enseignement supérieur public et privé, les enseignements qui sont donnés dans ces établissements en sociologie).

Les investigations porteront sur un échantillon à déterminer d'organismes étatiques et privés de Recherche/Développement agricole et d'établissements d'enseignement supérieur. Une recherche documentaire à partir des statistiques nationales (MAHRH, MRA, DSA) et internationales (IFFRI, ISNAR, CORAF, UNESCO...) sera également une composante de notre démarche méthodologique. Le Burkina Faso en est la zone d'étude.

MODÉLISATION D'ACCOMPAGNEMENT ET GESTION DURABLE DES SYSTÈMES IRRIGUÉS : EXPÉRIENCES ET PERSPECTIVES

THIAM Mouhamadou
Doctorant en Sociologie
Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
GIRARDEL-CIRAD
Adresse : 42 H, UGB – Saint-Louis/Sénégal
Téléphone : 00221.551.11.86
mouhathiam@yahoo.fr

La présente communication porte sur les expériences de modélisation d'accompagnement réalisées pour appuyer les acteurs locaux dans leur gestion des ressources naturelles renouvelables. Ces expériences de recherche impliquée dans le développement ont été menées depuis quelques années, sous l'instigation d'un groupe de recherche interdisciplinaire appelé ComMod¹³.

L'objectif de ce groupe est non seulement de promouvoir l'acquisition de connaissances sur les systèmes étudiés, mais également d'aider les acteurs locaux à réfléchir sur certains de leurs problèmes de gestion, à travers l'usage conjoint de systèmes multi agents (SMA) et de jeux de rôles (JDR)¹⁴. C'est dans cette perspective que des expériences de modélisation d'accompagnement ont été réalisées en 2001 sur deux sites (Wuro Madiu et Thiago), situés respectivement sur la moyenne vallée et le delta du fleuve sénégal.

Aujourd'hui, compte tenu des objectifs assignés à cette démarche et des enjeux liés à son transfert sur d'autres sites, il se pose la question de l'évaluation de ces modélisations. Autrement dit, quel changement social l'usage de la modélisation d'accompagnement a-t-il induit sur les modes locaux de gestion des ressources naturelles renouvelables ?

La présente communication ne prétend pas apporter une réponse définitive à cette question. Elle se fixe plutôt comme humble objectif de partager les expériences acquises en matière de conception et de mise en oeuvre de démarches de modélisation d'accompagnement dans un contexte de gestion collective des ressources naturelles renouvelables.

Ces expériences permettront ainsi de poser deux problématiques centrales en sociologie : celle de la recherche développement ou de la recherche « impliquée » et celle de la diversification des méthodes de recherche. Ces problématiques sont d'autant plus actuelles que la modélisation d'accompagnement, telle que mise en oeuvre par le groupe ComMod, se veut à la fois une démarche d'appui au processus de prise de décision et un outil de recherche permettant de collecter des informations diverses sur un thème bien défini.

¹³ Companion Modelling Approach ou Modélisation d'accompagnement

¹⁴ Pour plus d'informations sur les travaux de ce groupe, consulter la charte ComMod publiée dans la revue *Nature, Sciences et Sociétés*, 2005.

Atelier 4 : Positions professionnelles, compétences et formations
Jeudi 19 avril 2007 -14H20-17H- UCAD II, Amphi Rénovation

L'ENSEIGNEMENT DES COURANTS THÉORIQUES EN SOCIOLOGIE

BOUADA Hassina
Enseignante chercheur
Université de Mostaganem
Faculté des sciences sociales (Algérie)
Fax : (00) 213 45 26 53 55
bouada_hassina@yahoo.fr

Ma communication traite un phénomène très important dans le champ de l'enseignement supérieur, celui du savoir scientifique plus exactement la question de savoir comment transmettre ce savoir aux étudiants en se basant sur la manière d'enseigner les courants théoriques en sociologie tout en posant les questions suivantes :
Qu'elles sont les caractéristiques d'enseignement de ce module et les retombés dans la formation sociologique de l'étudiant ?

LA SOCIOLOGIE TUNISIENNE EN QUÊTE DE SON « STATUT » : RÉALITÉS ET PERSPECTIVES

BEN FREDJ Sleheddine
Maître assistant en sociologie
Faculté des Sciences Humaines et sociales de Tunis, Tunisie
Département de Sociologie
Équipe de recherche: sociologie de la famille
Tél portable: 216 98 574823
Fax: 216 71 567551
sleh@justice.com

Depuis sa création en 1989, l'Association tunisienne de sociologie s'est fixée le but stratégique d'élaborer un projet de loi fixant le statut particulier du corps des sociologues des administrations publiques et de le faire adopter par les pouvoirs politiques de tutelles. Prenant ces considérations en compte, tous les bureaux exécutifs qui se sont succédés ont oeuvré dans ce sens selon les moyens d'intervention et d'influence disponibles, ou bien mis à leur dispositions, mais aussi partir de leurs propres motivations, mais vu la difficulté de la tâche entreprise, les réalisations n'ont jamais dépassé le stade des conceptions incomplètes. La persistance de ce flou entretenu par tous les concernés, soit d'une manière voulue (les responsables politiques) ou bien non voulue (les sociologues eux-mêmes par leur passivité et leur manque de pragmatisme) a poussé un grand nombre d'adhérents et surtout d'étudiants de tous les niveaux à manifester leurs mécontentements (par des grèves successives violentes quelques fois, ainsi que par d'autres formes de protestations telles que les pétitions). Ces événements ont pesé lors de l'assemblée générale de l'association en 2001, et tous les membres ont exigé que la nouvelle équipe élue prépare un projet de texte juridique fixant le statut de sociologue des administrations publiques afin d'institutionnaliser le métier de sociologue et de faciliter par là leur recrutement dans l'administration publique, puis entamer des négociations avec les pouvoirs politiques en vue de son adoption.

Étant l'ex-président de l'Association tunisienne de sociologie (de 2001 jusqu'a 2005), le texte que je vous propose reprend les différentes stratégies d'actions engagées par les acteurs concernés soit pour défendre le projet de texte ou bien pour le bloquer. Mais au-delà des détails, des espoirs de reconnaissance des acquis réalisés et des déceptions connues, cette expérience était l'occasion de se rendre compte du "réel" statut de la sociologie dans un pays du Sud.

LÉGITIMITÉ DE L'EXPERTISE SOCIOLOGIQUE

Monique LEGRAND
Université de Nancy 2
Directrice du Laboratoire de Sociologie du travail et de l'Environnement Social
23/25 boulevard Albert 1er
BP. 33- 97 - 54 015 NANCY Cedex
Tél : 03 83 37 44 91 (ou 06 16 10 02 44)
Tél/fax : 03 83 96 71 97
monique.legrand@univ-nancy2.fr

Il est un fait que les sociologues ne peuvent aujourd'hui ignorer : de jeunes diplômés en sociologie occupent des emplois très divers (hors de l'académie) pour lesquels ils sont recrutés au nom de compétences spécifiques à la discipline. Si ces derniers n'ont pas toujours le titre de « sociologues », ils utilisent pourtant un appareillage conceptuel et technique issu de la sociologie.

Plusieurs colloques de l' AISLF et ouvrages¹⁵ attestent de l'existence de demandes sociales de sociologie dans plusieurs pays de l'Europe conduisant à une déclinaison au pluriel « du métier de sociologue » (Belgique, Portugal, Italie, Tunisie, France...).¹⁶ Ce n'est toutefois pas encore le cas dans certains pays où les sociologues peinent à s'insérer dans des emplois mobilisant la discipline. Aussi, il apparaît pertinent de s'interroger sur les nouvelles conditions de formation et d'exercice de la sociologie professionnelle d'une part et d'analyser rigoureusement, à partir de quelques cas, la légitimité sociale, l'utilité sociale des métiers de sociologues professionnels et/ou de l'expertise sociologique.

L'objectif de cette proposition de communication est de produire une nouvelle analyse de l'articulation de l'offre et de la demande en déplaçant la perspective de recherche : du métier à l'expertise. Cela permet non seulement d'élargir le champ d'analyse mais aussi de montrer qu'aujourd'hui le « métier » de sociologue relève davantage d'une approche pratique et processuelle qui évolue en fonction des dynamiques (organismes, territoires, pays...) auxquelles il est concrètement confronté.

Il ne s'agit pas d'étudier les demandes de sociologie ni de décrire les métiers de sociologues mais davantage d'analyser les interactions entre les États, les systèmes demandeurs d'expertise et les sociologues experts. Plus concrètement, la communication, à partir de recherches menées en France et en Belgique en 2004, tentera de répondre à plusieurs questions, et en particulier : comment le sociologue construit son identité professionnelle à partir de sa position d'expert ? Comment il mobilise ses compétences de sociologie dans l'action et s'engage dans des espaces organisateurs ? Comment il allie l'engagement et la distance critique ? Comment des employeurs définissent l'expertise attendue du sociologue ?

ÉTAT DE LA SOCIOLOGIE AU BURKINA FASO : DISCIPLINE ET PRATIQUES

Salfo LINGANI

Doctorant en sociologie au département de sociologie/FLHS

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Assistant de Recherche au Groupe de Recherche sur les Initiatives Locales (GRIL)

Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Tel/Ouagadougou : (00226) 76 64 37 67

Tel/Dakar : (00221) 441 82 72

linganisalf@yahoo.fr

Quelles sont les vocations actuelles de la sociologie francophone ? L'interrogation sur les vocations actuelles de la sociologie est dérangeante. Elle met en prise la récurrente question des rapports de la science avec l'action, de la sociologie avec la profession proprement dite. Comprendre et rendre compte l'état de la sociologie au Burkina Faso en tant que doctorant en sociologie, issu du département de sociologie de l'université de Ouagadougou, il faut être en mesure de prendre ses distances avec soi et de se percevoir comme un étudiant parmi d'autres pour prétendre à une certaine objectivité scientifique.

Au centre de la recherche sociologique, de l'enseignement et de l'exercice du métier de sociologue se trouve la nécessité d'interpréter les pratiques, les contraintes en général et de rendre plus compréhensible l'état de la sociologie, en théorie et en pratique, que tout le monde (sociologues, autres métiers et profanes) concède au sociologue d'être sur plusieurs fronts professionnels. Or, le constat est que le nombre relatif croissant des sociologues et la réduction du champ d'éventualités d'insertion professionnelle semble être une réalité au Burkina Faso. Effet, les possibilités offertes au sociologue de s'insérer dans le marché de l'emploi dépendent des institutions (institutions scientifiques ou extrascientifiques, fonction publique, ONG ou privé, bureau d'étude, consultation indépendante, etc.), de la capacité d'organisation de la discipline et des politiques générales. Après avoir fait le point sur l'ensemble des caractéristiques des composantes (les institutions, la formation, le statut, les rapports avec les milieux du travail et autres métiers, etc.) qui concourent à outiller le sociologue dans la perspective d'exercice du métier, nous démontrerons que ces composantes contribuent à déterminer les chances d'occuper telle ou telle position dans le champ des métiers. On comprendra qu'il s'agit de s'interroger sur la réalité des usages et des pratiques de la sociologie au Burkina Faso.

Il serait également convenable d'appréhender les tâches dans lesquelles la sociologie est promue en les mettant en relations avec les autres disciplines concurrentes (économistes, juristes, démographes, anthropologues, etc.) où l'examen de l'approche réductionniste du sociologue où son éclatement dans le champ de l'emploi le spécialise dans des domaines distincts : sociologie de la santé, sociologie de l'éducation, sociologie du travail, sociologie du développement, etc. ou dans des techniques de recherches spécifiques (qualitatives, etc.).

Ainsi, pour rendre compte de cet état de fait, nous procéderons par des recherches documentaires sur la question et nous examinerons les trajectoires des sociologues dans les différents champs intellectuels (de la formation à l'insertion professionnelle) à travers la réalisation d'entretiens semi-structurés auprès des enseignants, d'étudiants, de sociologues en activités professionnelles et d'autres disciplines en situation de concurrence.

¹⁵ Legrand.M, Vrancken.F. Compétences de sociologues et dynamiques de Société, Nancy,PUN,1997

Vrancken.D,Kuty.O. La sociologie et l'intervention,Bruelles,De Boeck, 2001

Legrand M, Vrancken D. L'expertise du sociologue, Paris, L'Harmattan,2004

¹⁶ Legrand M. Guillaume J.F., Vrancken.D. *La sociologie et ses métiers*, Paris, L'Harmattan, 1995

Mahfoudh-Draoui D., Ben Salem L., *Modernité et pratiques sociologiques*, Tunis, Centre de publication universitaire, 2000

LES ENJEUX DE LA PROFESSIONNALISATION DE LA SOCIOLOGIE EN TUNISIE

Abdessatar SAHBANI
Maître de Conférence
Département de sociologie
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Université de Tunis, Tunisie
sahbaniabdessatar@yahoo.fr

Les sociologues tunisiens ne cessent de proclamer que l'enseignement de la sociologie en Tunisie est en décalage avec les besoins et les attentes de la société. Les trois départements de sociologie existants sont placés dans des orbites qui ne concordent plus avec l'appel incessant à une expertise sociologique en vue d'une bonne gouvernance des entreprises tunisiennes, or qu'est-ce qui empêche l'implication du sociologue et de la sociologie dans les problèmes qui préoccupent la société : les pouvoirs publics, les programmes de formation, les sociologues eux même ?...

La récente réforme L.M.D. qui est en cours de réalisation peut-elle ouvrir les voix à la professionnalisation de la sociologie ? Quels sont les obstacles et les véritables enjeux de cette nouvelle vocation qui ne cesse de revendiquer la réglementation de cette professionnalisation ?

LE CHÔMAGE DES SOCIOLOGUES AU SÉNÉGAL

Moustapha TAMBA
Maître Assistant
Université Cheikh Anta Diop de
Dakar, Faculté des Lettres
BP 5005 – Dakar – Fann, Sénégal
moustamba@yahoo.fr

S'il y a aujourd'hui une qualification professionnelle qui a du mal à s'insérer dans le marché de l'emploi au Sénégal, c'est bien celle du métier de sociologue. Cette difficulté d'insertion des sociologues remonte très certainement sous le président SENGHOR (1960 – 1981).

En effet, le président SENGHOR avait accusé les sciences sociales notamment la Sociologie d'être le foyer de la crise universitaire de 68 au Sénégal. Ainsi, le Département de Sociologie est fermé depuis cette date jusqu'en 1999. Donc pendant trente (30) ans, aucun Sénégalais ne fut formé dans la discipline de Comte et de Durkheim dans les universités sénégalaises.

Pendant toutes ces décennies, le métier de sociologie est resté dans l'anonymat, dans l'exclusion, dans la sanction. Cette situation a eu des conséquences néfastes sur la discipline sociologique. Ainsi les institutions de la vie active, les ministres, les collectivités locales, les entreprises, etc. ont ignoré durant tout ce temps l'utilité de la Sociologie. Aujourd'hui, malgré le retour de la Sociologie dans les universités, sa longue absence et le caractère « subversif » qu'on lui prête font que les sociologues connaissent une exclusion dans le monde du travail. L'embauche des sociologues reste privé. Il n'y a que l'enseignement supérieur, les organisations non gouvernementales, les organismes internationaux qui offrent des emplois aux sociologues.

Toutefois, à part les Universités, la plupart des institutions et des structures emploient avec des contrats à durée déterminée (CDD). Bref, les diplômés de sociologie sont pour la plupart au chômage quand ils ne sont pas dans la recherche et l'enseignement.
